

vendredi 29 août 2008

- Communiqué

Projet de caractérisation, de conservation et de mise en valeur de ses boisés **La MRC du Bas-Richelieu reçoit une subvention de 50 000 \$**

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Bas-Richelieu est heureuse d'annoncer l'obtention d'une subvention totalisant 50 000 \$ en provenance du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), en collaboration avec l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), pour la réalisation du projet de caractérisation, de conservation et de mise en valeur des boisés du Bas-Richelieu.



Le préfet de la MRC du Bas-Richelieu, Raymond Arel, précise que l'aide financière du MRNF nous permettra d'agir pour le développement durable de nos boisés. Il ajoute que le Conseil de la MRC pourra, du même coup, poursuivre les orientations générales du schéma d'aménagement visant, entre autres, la protection de l'environnement. « Bonifiant les mesures déjà prises pour contrer le déboisement des forêts, ce projet nous permettra, non seulement d'obtenir un portrait de la situation actuelle de nos boisés, mais favorisera également une prise de décision éclairée afin d'adapter notre réglementation en matière de protection, d'amélioration et de rétablissement de notre couvert forestier », de déclarer M. Arel.

Description du projet

D'une valeur de 89 500 \$, le projet de caractérisation, de conservation et de mise en valeur des boisés sera réalisé sur le territoire des dix municipalités rurales qui contribuent financièrement au projet à la hauteur de 39 500 \$; le territoire de Sorel-Tracy ayant déjà fait l'objet d'une caractérisation récemment.

Ce projet se déroulera en quatre phases distinctes : la cueillette et l'analyse des données existantes, la vérification sur le terrain de ces données et l'inventaire de spécimens, la cartographie des résultats en fonction des valeurs écologiques ainsi que la consultation du public. Tous ces renseignements seront mis à profit dans l'élaboration d'un plan de conservation et de mise en valeur des boisés du Bas-Richelieu qui devrait normalement être complété en mars 2009.

C'est à l'organisme sans but lucratif, Nature-Action Québec (NAQ), que la MRC a décidé de confier la réalisation de cette importante étude compte tenu de sa grande expérience et de ses compétences en la matière.

Statistiques sur le couvert forestier bas-richelois

**10 années
d'engagement!**

CARREFOUR
jeunesse • emploi
du Bas-Richelieu

Notre passion...
votre carrière!

Fiers partenaires de la relève :

LES 2 RIVES

Desjardins

LUSSIER

NISSAN

Selon les plus récentes données (Géomont, 2005), la MRC a perdu 524 hectares de boisés, soit 4% de sa superficie forestière totale. Notons que les boisés ne représentent que 19% de la superficie totale de son territoire. Or, il est généralement admis que sous les 30 % de couvert forestier, il y a pertes significatives de la biodiversité et des dangers réels pour les populations fauniques et floristiques.

Devant l'urgence d'agir, la MRC a donc pris le parti de faire en sorte que des actions concrètes soient prises afin de rétablir son couvert forestier vers la cible de 30 % de son territoire. À cet effet, elle entend adopter, à la suite de l'étude de caractérisation, de conservation et de mise en valeur de ses boisés, une série de mesures incitatives afin de favoriser le reboisement, le tout dans un souci de développement durable.

Geneviève Mathieu

Publicité



Copyright © 2000-2008
Tous droits réservés.

